



Mauvaise surprise pour les entreprises ayant opté pour le transfert d'appels pendant le confinement

jeudi 28 mai 2020, par [lpe](#)

Les chefs d'entreprise sont nombreux ces jours-ci à recevoir des factures majorées de leur opérateur de téléphonie pour des montants quelques fois significatifs. En cause : le transfert d'appel qu'ils ont mis en place pendant la fermeture de leur établissement pour garder le lien avec leurs clients.

La facture ci-jointe est celle que le pâtissier-chocolatier Niortais Laurent Cathala a reçue et malgré une demande au service commercial de l'opérateur, aucun geste commercial n'a été accordé.

Bien qu'inscrite dans le contrat, cette majoration, compte tenu des circonstances, ne pourrait-elle pas être reconsidérée par les opérateurs ??

CR